1866 — N° 92 CIme ANNEE Samedi 17 Novembre.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES:
Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.
Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace.— Pour s'adresser au bureau, 50 cent.
Une remise de 3 fr. pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1er janvier.
Les annonces pour le n° du mercredi seront reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES. — NOVEMBRE 1866.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois.	Température en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	Vent dominant. Direction.	Force.	Etat du ciel.	Remarques.
14	7,5	7,2	9,6	719,86	5,2	S.-O.	Fort.	Couvert.	Pluie inter. t. la journ. C. de v.
15	4,9	2,6	8,5	724,03	2,1	O.	Calme.	Clair.	Alp. b. vis. Cour. et halo lun.
16	8,0	0,5	10,9	714,78	0,0	S.-O.	Fort.	Couvert.	Id. Pluie int. dep. 6 h. s.

CHAUMONT.

Limnimètre en mètres.	Jours du mois.	Température en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	A 1 heure	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	Vent dominant. Direction.	Force.	Etat du ciel.	Remarques.
2,612	14	3,0	—1,9	2,6	663,5	5.3	O.	T.-fort.	Couvert.	Vent N.-O. le soir.
2,610	15	—1,2	—3,5	0,6	667,1	1,8	N.-O.	Faible.	Nuag.	3 à 4 centim de naige.
2,600	16	4,3	—3,2	5,5	659,6	0,0	S.-O.	T.-fort.	id.	Viol. tempête le s. Pluie.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du 15 novembre

NOMINATION.

1. Un poste de pasteur de la paroisse de Neuchâtel devenant vacant pour le 1er janvier 1867 par la démission honorable du citoyen Frédéric Godet, titulaire actuel, le Conseil d'Etat, pour se conformer aux dispositions de la loi ecclésiastique, invite les pasteurs et ministres impositionnaires neuchâtelois, qui seraient disposés à desservir ce poste, à se faire inscrire personnellement au Département des Cultes, jusqu'au lundi 10 décembre prochain, afin que les noms des candidats puissent être transmis en temps utile au colloque chargé de donner un préavis à la paroisse.

2. Le poste de pasteur de la paroisse de Fontaines et Cernier devenant vacant pour le 1er janvier 1867, par la démission honorable du titulaire actuel, le Conseil d'Etat à teneur des prescriptions de la loi ecclésiastique, invite les pasteurs et ministres impositionnaires neuchâtelois qui seraient disposés à desservir ce poste, à se faire inscrire personnellement au Département des Cultes jusqu'au lundi 10 décembre prochain, afin que les noms des candidats puissent être transmis en temps utile au colloque chargé de donner un préavis à la paroisse.

FAILLITES.

3. Tous les créanciers inscrits au passif de la masse du citoyen Ami-Louis Favre-Bulle fabricant d'horlogerie au Locle, sont péremptoirement assignés à se rencontrer à l'hôtel-de-ville du Locle, le vendredi 30 novembre 1866, pour suivre aux opérations de cette faillite.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

4 Les héritiers de feu François-Samuel Décoppet, originaire de Susevaz (Vaud), vivant restaurateur à la Chaux-de-Fonds, ayant accepté sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, le juge de paix de Chaux-de-Fonds fait connaître au public:

1° Que les inscriptions seront reçues au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, du 15 novembre au jeudi 13 décembre 1866, à 5 heures du soir, heure à laquelle les inscriptions seront déclarées closes.

2° Que la liquidation s'ouvrira à la Chaux-de-Fonds, le lundi 17 décembre 1866, à 9 heures du matin au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

TUTELLES ET CURATELLES.

6. A la demande de Mme Julie née Morthier veuve de Jean-Pierre Elzingre, demeurant à Dombresson, la justice de paix du Val-de-Ruz, dans son audience du 6 novembre 1866, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Alphonse Vautier, propriétaire cultivateur demeurant à Dombresson.

Publications municipales.

☞ Messieurs les maîtres d'état disposés à entreprendre la fourniture de la fermente et grosse clouterie pour le bâtiment du nouveau collége, peuvent prendre connaissance des conditions au bureau du chantier à la grande promenade, et déposer leurs soumissions au bureau de la direction des travaux publics de la municipalité, pour être ouvertes en présence des intéressés le 30 novembre, à 2 h. précises.

Fournitures pour les chevaux

de la Municipalité de Neuchâtel.

Un concours est ouvert pour les fournitures de fourrages nécessaires aux chevaux de la municipalité pour l'année 1867.

Avoine de bonne qualité au quintal.

Foin de bonne qualité, livré par bottes de 15 livres.

Paille de froment ou moitié seigle et froment au quintal.

Les marchands de fourrage qui désirent entreprendre ces livraisons, peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau de police municipale, à Neuchâtel. Les soumissions devront être adressées à la Direction de police municipale, d'ici au 14 décembre 1866, cachetées et affranchies, avec l'indication: **Fournitures pour les chevaux de la Municipalité.** Elles seront ouvertes publiquement, le 14 décembre, à 10 heures du matin, en conseil, en présence des intéressés.

Neuchâtel, le 12 novembre 1866.

Direction de Police.

Direction des travaux publics.

☞ Deux des cygnes qui ornent nos rives ont péri dans l'espace de 15 jours; les autopsies n'ont pas révélé la cause de leur mort, mais tout porte à croire qu'elle peut être attribuée aux méchants tours que certains enfants jouent à ces innocents animaux, en leur jetant des hameçons cachés dans du pain et en les amarrant à la rive jusqu'à ce que la ficelle se casse. Ceux qui seront retrouvés à pareille besogne seront traités de manière à s'en souvenir.

Neuchâtel, le 8 novembre 1866.

DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES A VENDRE

9. L'on exposera en vente à la minute, samedi 17 novembre, aux XIII Cantons, à Peseux, les deux **jardins** que les sœurs Besançon possèdent à **Boubin**, près des maisons Kramer et Roulet. Les enchères commenceront dès 7 heures du soir. La belle situation et la dimension de l'un de ces jardins, le rendrait propre à servir de sol à bâtir.

Immeubles à vendre rière Neuchâtel.

10. Le notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel, est chargé de la vente des deux immeubles suivants:

1° **Une propriété située à la Maladière,** se composant d'environ 8 ouvriers de terrain, en nature de jardin et chantier, avec cinq bâtiments divers sus-assis, à l'usage de restaurant et habitation; les limites sont, de vent, le cimetière catholique et l'hôpital Pourtalès, de joran le chemin de Clos-Brochet, de bise la ruelle de Gibraltar, et d'uberre M. Vaucher-Guye.

2° **Une vigne à Fahys,** d'environ 12 ouvriers, avec arbres fruitiers, joûtant de vent le chemin des Carrières, de joran M. F. Heitler, de bise M. B. Ritter, et d'uberre le chemin de Fahys. Cette vigne, par sa situation dans un quartier d'où l'on jouit d'une vue très-étendue, et qui sera pourvu d'eau en abondance, pourrait être avantageusement utilisée comme sol à bâtir. Pour d'autres renseignements, s'adr. au dit notaire.

Vente de vignes à l'enchère

S. Clottu exposera en vente, le samedi 24 novembre courant, à 7 heures du soir, à l'hôtel de la Couronne à Cressier, les vignes ci-après situées rière la Commune de Cressier, savoir:

1° A Quaquerel, vigne de 2 ouvriers. — 2° à Rombosson, $4^1/_4$ ouvriers — 3° à Pointbœuf, $7^1/_2$ ouvriers. — 4° à la Rochette, deux ouvriers. — 5° à la Chanée, 1 ouvrier. — 6° à Lubie $8^1/_2$ ouvriers. — 7° à Chapelet, 11 ouv. — 8° au marais, 6 ouvriers. — 9° un terrain soit chenevier, contenant 40 perches carrées.

Les grandes pièces seront divisées et exposées par parcelles.

Pour les conditions des enchères et visiter les vignes, s'adresser au notaire C.-A. Bonjour au Landeron, dépositaire de la minute.

Immeubles à vendre, à Boudry.

Sont dès-maintenant exposés en vente, les immeubles ci-après, situés à et rière Boudry, savoir:

1° Une belle et productive propriété située dans le bas de la ville de Boudry, consistant:

a) En une maison de maîtres, comportant deux étages sur rez-de-chaussée, renfermant habitations, caves diverses et dépendances. Cette maison bien distribuée, solidement bâtie, a sa principale façade sur une cour au midi, et peut sans frais considérables, être appropriée à divers usages.

b) Une maison rurale adjacente, qui, selon les convenances, peut être détachée de la propriété générale, ayant un étage sur rez-de-chaussée, renfermant habitations, écurie, grange, fenil, remise, pressoir. Cette maison, que le propriétaire a récemment restaurée et pour ainsi dire remise à neuf, forme avec son jardin d'agrément au midi et ses dépendances, une demeure fort agréable.

c) Un beau, grand et fertile verger peuplé d'arbres en rapport, contigu au nord aux deux maisons précédentes, fermé de murailles et contenant environ dix émines.

d) Un jardin contenant environ deux émines séparé des deux maisons précédentes par la rue publique et de même fermé de murailles, la rivière de l'Areuse coulant au midi.

2° Une vigne de deux et demi ouvriers, située aux **Calames,** à proximité de la propriété ci-dessus et qui peut y être ajoutée à titre d'agrément et de dépendance utile.

3° Un verger dit le **verger Perret,** contenant environ 6 émines, avec le bel atelier de graveur et guillocheur que vient d'y construire le propriétaire.

4° Un petit bâtiment servant maintenant d'atelier d'armurier, situé à Boudry, à l'entrée du sentier dit des Rochettes, tendant de Boudry à Cortaillod.

6° Des chésaux situés dans l'intérieur de la ville de Boudry, pouvant servir à des constructions diverses: habitations, magasin, hangars, etc., et comme dépendance, un jardin de deux émines environ et situé dans la plaine des Esserts.

6° Une vigne au quartier de **Brassin,** de 11 1/2 ouvriers.

7° Une dite aux **Glières,** de $5^1/_2$ ouvriers.

8° Une dite aux **Plantées,** de $4^1/_2$ ouv.

9° Une dite en rouge, aux **Gouguillettes,** de 5 1/8 ouvriers.

10° Une dite en rouge à la **Prise-au-More** de 5 ouvriers, avec un plantage contigu de 3 ouvriers.

11° Un terrain en nature de verger avec arbres, au **Prélandry,** contenant 6 émines.

12° Un mas de terrain, de 46 émines environ, en esparcette, à proximité de la gare de Boudry, lieu dit à la Forêt.

Tous ces immeubles qui composent un véritable choix, relativement à la localité, et qui tous sont dans le meilleur état de conservation (sauf le n° 5) et de culture, seront, le cas échéant, vendus de gré à gré par le notaire Aug. Jacot, à Boudry, auquel les amateurs sont priés de s'adresser incessamment.

Vente immobilière.

Le samedi 24 novembre 1866, dès les 7 heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel du Lac, à Auvernier, on procédera à la vente par voie d'enchères des immeubles dont la désignation suit:

a) **Pour compte de l'hoirie Verdan-Bonnet.**

1° Une maison d'habitation située au centre du village d'Auvernier, ayant rez-de-chaussée et deux étages, comprenant deux logements, avec leurs aisances, cave voûtée, un petit bâtiment adjacent à l'usage de magasin ou d'entrepôt, et un jardin.

Les limites en sont, au nord, la ruelle du Bugnon, à l'est, la rue publique, et à l'ouest et au sud M. Michel Beaujon.

2° Une vigne aux Cudeaux rière Corcelles, contenant 2 1/2 ouvriers environ, limitée au nord par MM. Dothaux et Colin-Vaucher, à l'est par un sentier public, au midi par M. Victor Colin, et à l'ouest par M. Daniel Lardy.

3° Une vigne au même lieu, d'un ouvrier et 3/4, limitée au sud par M. Victor Colin, à l'est par Mme veuve Fillinger, à l'ouest par M. Cand et au nord par...

4° Une vigne à Pain-blanc, d'environ 5 1/4 ouvriers, limitée à l'est par M. l'ancien Beaujon et Mme veuve Giroud, au nord par cette dernière, à l'ouest par Mmes veuve Bachelin et Junod-Perret, et au sud par l'hoirie Loup.

5° Une vigne aux Troncs, territoire de Neuchâtel, contenant 2 ouvriers et 1/3, limitée à l'ouest par M. Widmer, au nord et à l'est par un sentier public, et au sud par M. J. Comtesse.

6° Une vigne au Creux-du-Rozy rière Colombier, de deux ouvriers, limitée au nord par la route, au sud et à l'ouest par M. le ministre Jämes Lardy, et à l'est par M. Wuthrich.

b) **Pour compte de Mme veuve Junod-Perret.**

1° Une vigne à Pain-blanc, de 2 ouvriers, limitée à l'est par l'hoirie Verdan-Bonnet, au nord par Mme veuve Bachelin, à l'ouest par Mme veuve Vuillommenet, et au sud par l'hoirie Loup.

2° Une vigne aux Champs de la Cour, rière Colombier, de $8^3/_4$ ouvriers, limitée à l'ouest par le chemin de la Saunerie, au sud par M. le greffier Girard, au nord par M. l'ancien Beaujon, et à l'est par MM. Wuthrich et Guillaume Rubeli.

c) **Pour compte de l'hoirie de David Moulin allié Cornu.**

1° Une maison d'habitation située au haut du village d'Auvernier, lieu dit sur la Roche, ayant rez-de-chaussée et un étage, avec un petit jardin contigu, ainsi qu'une vigne d'environ 1 ouvrier, le tout est limité au sud par la rue publique, à l'ouest par un immeuble appartenant à l'hôpital de Soleure et par le chemin de la voûte tendant à Cormondrèche, au nord par M. J. Cortaillod et à l'est par M. Jacob Stauffer.

2° Une vigne à l'Argille, territoire d'Auvernier, contenant un ouvrier, limitée au nord par le ruisseau de Malevaux, à l'ouest par un chemin public, au sud par l'hoirie Verdan-

Bonnet et à l'est par M. Banderet-Beaujon.

3° Une vigne à Lerin, d'un ouvrier environ, limitée de bise par Mme veuve Burnier-Dubois et des 3 autres côtés par Mme veuve Henriette Lardy-L'Hardy.

4° Une vigne à Beauregard, d'un ouvrier, limitée de vent par M. Colin-Vaucher, de bise par M. Charles-Henri Matthieu, de joran par ... et d'uberre par ...

5° Une vigne aux Dortines, d'environ 1 ouvrier, limitée de vent par Mme veuve Perrochet-Bonhôte et M. Clerc, notaire, de joran par Mme veuve Renaud, de bise par Mme veuve Bachelin et d'uberre par le chemin de fer.

6° Une vigne aux Bovardes, d'environ 3/4 d'ouvrier, limitée au sud par M. Huggli-Borrel, à l'ouest par M. Ch. Galland, au nord par M. Jonas Galland, et à l'est par M. Ch. Cortaillod.

7° Une vigne à Ceylard, d'environ 2 ouvriers, joûte de vent et uberre M. L. Rey, de bise M. le colonel de Roulet et de joran les enfants L'Eplattenier-Cortaillod.

8° Une vigne au même lieu, d'environ 2 et 3/4 ouvriers, joûte de bise M. Hugli-Borrel, et des trois autres côtés Mme veuve Benj. Lardy.

9° Une pièce de terre en nature de pré au même lieu, contenant environ 2 ouvriers, limitée au nord par M. L'Hardy-Dufour, à l'ouest par M. Bonnet-Lardy, au sud par M. L. Rey, et à l'est par les enfants L'Eplattenier-Cortaillod.

d) **Pour compte de Mlle Julie Lardy.**

Une vigne aux Fleurettes, d'environ 2 1/2 ouvriers, limitée au nord par la route cantonale, à l'ouest par Mme veuve Perrochet-Robert, au sud par les rives du lac, et à l'est par M. François Bonnet.

e) **Pour compte de l'hoirie de Mme Louise Beaujon née Moulin:**

1° Une vigne à Lerin, d'environ un ouvrier, limitée à l'ouest par M. Jonas Bourquin, au nord par l'hoirie Jacottet, à l'est par Mme veuve Lisette Rubely, et au sud par M. Franç. Perrenoud.

2° Une vigne aux Boerbas, d'environ un ouvrier, limitée à l'ouest par le chemin des Grands-Champs, au nord M. Henri Paris-Weber, à l'est, M. L'Hardy-Dufour, et au sud un sentier public.

f) **Pour compte de M. Alfred Lardy:**

1° Une vigne à Brena-dessus, de 2 1/2 ouvr., limitée au nord et à l'est par M. Aug Chatenay, à l'ouest par M. Ch.-F. Junod, et au sud par M. Jean-Pierre Marendaz.

2° Une vigne aux Chapons du bas, d'environ 2 ouvriers, limitée au nord par M. le ministre Cruchaud, à l'ouest par Mme Claudon, à l'est par M le greffier Clerc, et au sud par la route cantonale.

g) **Pour compte de M. François Bonnet:**

1° Une vigne aux Clos, rière Corcelles, d'environ 1 3/4 ouvrier, limitée à l'est par M. Ch. Burdet, au nord par Mme Vaucher-Py, à l'ouest par M. Ls Py et au sud par la route cantonale.

2° Une vigne au Creux du Rozy, rière Colombier, d'environ 1 3/4 ouvrier, limitée au nord par M. Franç Ducommun de la Prise, au sud par Mad. veuve Beaujon-Borel, à l'ouest par M. Pierre Junod, et à l'est par un chemin.

3° Une vigne à Corbaraye, d'environ 2/3 d'ouv., limitée au sud par M. Benoit L'Hardy, au nord par M. Henri L'Hardy, à l'est par M. Luder-Cortaillod, et à l'ouest par Mad. Perrochet-Robert.

La minute de vente est déposée chez le notaire Bonnet, à Auvernier.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Enchère publique

Vendredi 23 et samedi 24 novembre courant, depuis 9 heures du matin, on exposera en vente publique à l'encan, au domicile de **M. Bailly, maître serrurier à Nidau,** les objets suivants:

1° Toute espèce **d'outils de serrurier-mécanicien,** en bon état et en grand assortiment, comme étaux, enclumes, bigornes, billots d'enclumes, vrilles, tenailles, marteaux, limes, compas, tours, clefs, machines à percer avec roues et volants, une bascule décimale et ses poids, etc., etc.

2° **Pièces de serrurerie terminées,** comme grilles et balustrades de toute espèce avec les pièces nécessaires, rosettes, colonnes, lits en fer, consoles pour balcons, lances, serrures, poignées de serrure, vis en fer, etc.

3° **Effets mobiliers,** comme meubles, batterie de cuisine, lingerie, etc., etc.

Nidau, le 14 novembre 1866.

Le délégué, F. Alioth, notaire.

15. Lundi 19 novembre 1866, on vendra par voie d'enchères, au rez-de-chaussée de l'ancienne filature à Serrières, **le matériel du forgeron Paul Lambret,** ainsi que des perçoirs neufs de divers numéros, et autres objets. Les montes commenceront à 9 heures du matin. Greffe de paix.

A VENDRE.

UN MICROSCOPE

PHOTO-ÉLECTRIQUE,

à vendre d'occasion. Grand modèle, neuf et sans usage, fait par un des premiers opticiens de Paris, (Secretan, opticien de l'empereur et de l'observatoire), ayant coûté 1000 fr. (on montrera la facture); 50 piles donnant une lumière électrique d'une grande clarté.

Prix: fr. 800, payable comptant. On peut le voir chez M. F. de Truguet, à Treytel, près Bevaix, canton de Neuchâtel.

Il vient de paraître

CHEZ SAMUEL DELACHAUX,

NEUCHATEL,

La mission spéciale du ministère dans ce siècle; sermon de consécration par H.-E. Perret, pasteur de Coffrane, président du synode de l'église nationale neuchâteloise, prix 40 cent. Se vend au profit des églises réformées de Hongrie.

Avis aux horlogers.

M. George Bolens, fabricant d'outils d'horlogerie, ruelle Gibraltar n° 10, (campagne d'Ivernois près le chemin de fer), offre ses services à MM. les horlogers, pour tout ce qui concerne sa profession.

19. On offre à vendre une collection d'environ 500 **timbres-poste**, album riche. S'adresser à Mme Elser, au Pertuis-du-Soc.

Louis BELLER, fabricant de cols,

Informe sa clientèle et le public en général, qu'il est bien assorti, pour la saison d'hiver, en cols, cravates et haute nouveautés pour jeunes gens.

Le même devant mettre en perce deux pièces de son **vieux rhum** de cannes à sucre, prie les personnes qui n'en auraient pas été avisées de lui faire parvenir leurs litres vides.

CACHE-NEZ.

Au magasin de **MEYER-RICHARD,** rue des Halles, un grand choix de cache-nez à des prix très-avantageux, ainsi que des **chemises de flanelle**, gilets de flanelle, etc.

21. A vendre, deux billons de poirier très-sains, l'un de 10 pieds 5 pouces de long, sur 15 pouces de diamètre, l'autre de 16 pieds, 3 pouces de long, sur 13 pouces de diamètre. S'adr. à M. Henri Petitpierre, à Corcelles.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

T. BICKERT

Place Pury, sous l'hôtel du Commerce.

Reçu un nouveau choix de confections.

Un dit de vareuses « coins de feu » depuis fr. 3»50 à fr. 30.

Un bel assortiment de robes, grandes dispositions chinées, sablées soie, ainsi qu'une grande quantité de boucles de ceintures, ceintures châtelaines, cravates et cache-nez.

NB. Ayant mon assortiment de draps et une tailleuse à la confection, je me charge de la confection sur mesure de tous les genres de manteaux

EXPOSITION A L'HOTEL DES ALPES

CHAMBRE N° 3, A NEUCHATEL.

GRAND ASSORTIMENT

DE

TABLEAUX A L'HUILE

AVEC CADRES DORÉS RICHES

Pour cause de cessation de commerce

A DES PRIX ÉTONNAMMENT MODIQUES.

Parmi ces tableaux, on remarque les vues les plus belles d'Autriche, Salzbourg, Salzkammergut, Tyrol, Bavière et de la Suisse. De plus, les contrées du Rhin et du Danube, sujets d'architecture, etc.

On garantit aux amateurs l'authenticité de ces tableaux à l'huile et faits à la main.

Le soussigné ne sera que peu de jours à Neuchâtel.

Fr. CZASLAWSKI, de Vienne.

17

FEUILLETON.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

Un combat de coqs.

Entre Orizava et le village d'Aculcingo s'étend une ferme considérable nommée Tecamaluca, dont le propriétaire m'avait engagé plusieurs fois à lui rendre visite. Comme il me promettait une ample résolte d'insectes dans une forêt exploitée par les Indiens pour les besoins d'une scierie mécanique, j'acceptai un jour son offre. Bien que don Antonio — ainsi se nommait mon hôte futur — eût mis à ma disposition ses chevaux et sa calèche, je me décidai à franchir à pied la distance qui me séparait de son domaine. La route que je devais suivre sépare brusquement la Terre Tempérée de la Terre Froide, et je désirais juger de la différence de climat et de végétation qui marque le passage d'une zone à l'autre.

Je partis un matin, à cinq heures, accompagné d'un Indien chargé de provisions. Je n'avais guère plus de quatre lieues à franchir; mais, grâce à mes allures de collectionneur, il m'arrivait sans cesse de dévier de la ligne droite, si bien qu'à la fin d'une journée de marche je me trouvais souvent plus éloigné du but de mon voyage qu'au moment du départ.

D'Orizava au village de l'Ingenio, que je devais traverser, la distance est d'environ une lieue et demi. Je tournai la montagne du Borrego pour m'engager dans une gorge semée de maïs et de tabac. Bientôt, je longeai le Saint-Christophe, un des contre-forts de la Cordillière; puis, quittant la grande route, je suivis les sinuosités de la rivière, que je franchis sur deux troncs d'arbres jetés d'une rive à l'autre. Cette première déviation de la ligne droite me porta bonheur; je tombai dans un champ fraîchement labouré, où six monticules couverts de taillis attirèrent aussitôt mon attention. M'ouvrant un passage à travers les broussailles, je gravis jusqu'au sommet du plus élevé. Là, je fus récompensé de ma peine par une perspective splendide. Après avoir admiré le paysage, je concentrai mes regards sur les collines symétriques qui se dressaient autour de la plaine. Évidemment, ces hauteurs artificielles avaient autrefois servi à protéger un village aztèque. Du pied de la montagne à la rivière, le terrain allait s'abaissant, et je comptai cinq immenses degrés taillés de main d'homme sur une longueur d'un demi-kilomètre. Descendu de mon observatoire, j'eus la satisfaction de recueillir, dans un sillon récemment ouvert, quelques débris d'obsidienne et de poteries antiques; mais, n'ayant ni le temps ni les moyens de me livrer à des recherches archéologiques, je m'éloignai, non sans jeter un coup d'œil de regret sur ce champ qui eût mérité d'être fouillé.

Tous les bestiaux qui se consomment dans la Terre Tempérée sont amenés des savanes. J'atteignis une prairie où paissait un troupeau de taureaux sauvages. L'inquiétude des animaux, leurs regards farouches, leurs bonds désordonnés annonçaient des nouveaux venus. Il s'agissait de traverser le pâturage; à la vue des hôtes formidables qui le peuplaient, je m'assis au bord d'un fossé pour réfléchir. Trois alternatives s'offraient à moi: continuer à côtoyer la rivière, longer le fossé jusqu'à la montagne, ou rétrograder. Le premier de ces partis présentait un certain danger, mais les deux autres m'auraient fait perdre une heure. A ce moment, je l'avoue, je me désolai d'être à pied. Enfin je coupai court à mes regrets tardifs en sautant par-dessus le fossé. Mon Indien me suivait en marmottant:

— Ils vont nous mettre en morceaux.

Des buissons abritèrent nos premiers pas. Les taureaux continuèrent à paître sans s'occuper de nous. A moitié chemin, mon compagnon me pria de rattacher la courroie qui soutenait sur ses épaules la corbeille aux provisions. Rassurés par la contenance de nos hôtes, nous nous arrêtâmes. Quand nous reprîmes notre marche, les taureaux nous observaient, et l'Indien répéta:

— Ils vont nous mettre en morceaux.

En effet, les deux cents animaux commençaient à s'avancer dans notre direction de tous les points de la prairie. Leur allure n'avait rien d'hostile; mais nous savions que s'il prenait fantaisie à un seul d'entre eux de fondre sur nous, toute la bande s'empresserait de l'imiter. Le cercle périlleux se rétrécit peu à peu; bientôt il fallut marcher en frôlant ces mufles baveux, sous ces regards stupides, à portée de ces cornes redoutables. Nous nous gardâmes bien de prendre la fuite: c'eût été courir à une mort certaine. Au moment de franchir le petit ravin qui devait nous mettre à l'abri, je ne sais quelle panique s'empara de nous et nous précipita dans la fossé. Les provisions souffrirent un peu de cette hâte inopportune, mais nous continuâmes notre route sains et saufs.

Au-delà de la savane, nous rejoignîmes la rivière de l'Ingenio dont les détours nous ramenèrent au pied du St-Christophe, sous une muraille calcaire haute de plus de trois cents mètres et taillée à pic. Des milliers de martinets au plumage brun, avaient construit leurs nids sur la paroi verticale, mais pleine d'aspérités, de ce mur naturel, et ces gentils oiseaux peuplaient l'air au-dessus de nos têtes. Un sentier de chèvres, que suivent les Indiens d'Uluapam pour se rendre dans la vallée, s'offrit à nous. Il nous fallut monter, descendre, tourner des blocs, ramper, nous suspendre aux flancs de la montagne. Le point culminant de la route atteint, nous fîmes halte pour reprendre haleine. Mon compagnon, peu amoureux du pittoresque, se coucha sans façon, et je dus jouir seul du merveilleux panorama qui se déroulait devant moi.

A ma gauche, presque à mes pieds, brillaient les toits rouges du petit village de l'Ingenio; au delà, on n'apercevait que de vastes plaines nues, des montagnes sans verdure, des arbustes épineux, un sol poudreux et blanchâtre. Çà et là des champs d'orge, de luzerne, des semis de fèves et de pois chiches. A ma droite, au contraire, des hauteurs boisées au pied desquelles mûrissaient des plantations de canne à sucre, de caféiers, d'orangers et de bananiers. D'un côté la Terre Froide, de l'autre la Terre Tempérée. En aucun lieu du monde, je crois, on ne rencontrera un semblable contraste. Sur le même sol, sous le même ciel, on embrasse d'un seul regard les productions de l'Europe et celles des Tropiques, que sépare une ligne invisible tracée entre deux collines.

Nous annonçons à nos lecteurs que M. **Bloch, opticien,** de Genève, vient d'arriver à Neuchâtel avec une grande et belle collection d'articles d'optique. Ses lunettes, brévetées en 1846, en 1848 et en 1858, l'excellence de ses produits et la perfection de ses beaux verres, lui ont valu les éloges les plus flatteurs des plus célèbres médecins oculistes. M. Bloch recevra à partir de lundi 19, maison de Mad. Monvert, à l'entrée du faubourg du Lac, n° 4, au rez-de-chaussée, de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Outre cette belle collection d'articles d'optique, M. Bloch a été chargé de la liquidation d'un magasin d'**articles de fantaisie**, composé d'une foule d'articles de la plus haute nouveauté et de la plus grande fraîcheur. M. Bloch peut donc offrir aux amateurs une occasion unique de beau choix et de bon marché, chacun voudra en profiter à l'approche du nouvel-an.

26. A vendre du vin rouge de Neuchâtel de 1852 et 1854, première qualité et bien conservé. S'adr. au bureau de cette feuille.

27. Chez M. Ad. Reuter, rue de l'Orangerie n° 2, encore un solde de vieux vermouth de Turin, première qualité à fr. 2 le litre, verre perdu.

M. Mérian, à St-Nicolas, prévient que l'on peut toujours avoir chez lui de la **tourbe** et des **kerbes**.

☞ Au café du Mexique, dès maintenant du **persilié** et toujours du Mont-Dore.

Au restaurant de la gare de Corcelles, tous les samedis, dès les 7 heures du soir, des **tripes**.

Chez le même, à vendre, faute de place, deux **potagers en carrons**, avec fours, tuyaux et les ustensiles, à prix modéré.

31. A vendre chez Philippe Roulet, à Peseux, une jolie calèche à un cheval, un harnais collier à l'anglaise, un traîneau, une arche farinière, de grandes caisses pour mettre le blé, des chaudières en cuivre et en fer, de la batterie de cuisine, deux anciens pressoirs, des vases et ustensiles de cave, et divers autres objets

LIQUIDATION

Dans la maison des dames Beaujon, à Auvernier, et pour fin de commerce, afin d'accélérer une prompte liquidation, on vendra dès à-présent au 25 pour cent de rabais, toutes espèces de marchandises : châles tapis longs et carrés, id. tartan et pour deuil, châles cachemire avec guipures et dentelles, foulards et fichus, cravates pour dames et messieurs, gants en peau de toutes nuances, draperie, toilerie, grand assortiment d'étoffes, popelines, mohair, mérinos de toutes couleurs, étoffes de deuil, damas pour meubles, tapis, confections de tous genres, parfumerie fine, quincaillerie, cristaux et porcelaines, ombrelles et parapluies, et quantité d'autres articles. Il y a aussi des tapisseries et des laines à broder.

Je voulus continuer mon ascension ; mais comme mon Indien aurait eu de la peine à me suivre parmi les broussailles avec sa charge, je lui ordonnai de se rendre directement au village, tandis qu'en franchissant la montagne, je devais arriver un peu plus tard au même but. Je m'engageai dans un de ces sillons que creusent les bûcherons, afin d'amener rapidement dans la plaine les arbres qu'ils abattent au sommet de la montagne. Les troncs séculaires, dépouillés de leurs branches et lancés sur la pente rapide, glissent, bondissent, déchirent le sol, rebondissent encore, entraînent tout ce qu'ils atteignent, puis s'abattent dans la vallée en réveillant mille échos. Par bonheur, les haches se reposaient ce jour-là.

Quand je me retournai pour jouir du coup d'œil, je fus émerveillé du spectacle qui se présenta à moi. Le Borrego et l'Escamela, ces montagnes dont les masses énormes dominent Orizava, m'apparaissaient comme deux collines de hauteur médiocre. La ville elle-même ne semblait plus qu'un point blanchâtre, et ce fut en vain que je cherchai l'Ingenio. Le paysage, si familier à mes yeux, s'était modifié au point que j'avais peine à m'orienter. Villages, bois, plaines, lagunes, se confondaient.

Je me retourne vers la forêt, où je m'avance à l'ombre des grands arbres. Une compagnie de toucans se lève à mon approche ; je la poursuis en vain, elle disparaît, tandis que je me débats dans un fouillis de broussailles.

(A suivre).

ON DEMANDE A ACHETER.

33. On demande à acheter un petit char à bras, propre à transporter des matériaux, solide et en bon état, ou une charrette à deux roues. S'adr. à Jaque Brunod, Grand'rue, 14.

34. On demande à acheter un bassin de pressoir en bois. S'adr. à M. J. Schenker, à Serrières.

35. C.-F. Gueisbuhler, à Serrières, demande de quelques plateaux secs en chêne, de 2 ½ à 3 pouces d'épaisseur.

36. On demande à acheter de rencontre un ou deux petits fourneaux ronds en tôle, garnis en briques ; le même offre à vendre une banque très-bien établie, renfermant 24 tiroirs. S'adr. au bureau d'avis.

37. On demande à acheter, de rencontre, un **tapis de chambre** et une **glace** d'environ 3 à 4 pieds de haut. Adresser les offres au magasin d'épicerie de F. Gehry, rue de la Place-d'Armes.

A LOUER.

38 A louer, pour de suite, une chambre meublée ou non meublée. S'adr. maison Jaquet, n° 3, Gibraltar.

39. A louer, pour Noël, un petit logement d'une chambre, cuisine et cave, à des personnes sans enfants. S'adr. au Tertre, n° 8, maison Meuron, au 3me étage.

40. A louer, de suite, dans une très-belle exposition, au soleil levant, une petite chambre meublée, et pour le 1er décembre, une grande chambre aussi meublée, pour un ou deux messieurs. S'adr. à la Boine, n° 6.

41. A louer, pour Noël prochain, à Auvernier, une maison renfermant écuries, grange et remise, avec jardin attenant. S'adr. à M. H. Burnier, au dit lieu.

42. A louer, de suite, une chambre meublée. S'adr. à Walter, tailleur, rue du Château, n° 4.

43. Pour la fin de cette année ou pour St-Georges 1867, on offre à louer à Chaux-de-Fonds rue de la Promenade, un logement de 2 chambres et dépendances. S'adr. au bureau de la feuille.

44. A louer pour Noël, un appartement agréablement situé et composé de cinq chambres, deux mansardes, chambre de domestique, une grande cave et autres dépendances. S'adr. au rez-de-chaussée de la maison Cornaz, n° 28, au faubourg

45 A louer, à la Coudre, à des personnes tranquilles, un petit logement. S'adr. à Mlles de Pury-Châtelain.

46. A louer de suite une chambre meublée, rue des Epancheurs, n° 7, au 1er.

47. A louer pour Noël prochain, un petit logement à Port-Roulant, pour deux ou trois personnes S'adr. au bureau d'avis.

48. Pour tout de suite, une chambre meublée et bien claire, pour un monsieur, chez M. Hofstetter, à la brasserie Vuille, n° 26.

49. A louer, pour Noël, à proximité de la ville, un logement de 3 à 4 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr au bureau d'avis.

50. A louer, trois grandes chambres meublées pour jeunes gens, rue St-Maurice n° 6.

51. On offre à louer, pour Noël, un petit appartement au rez-de-chaussée rue de la Place-d'Armes. S'adr. dite rue, n° 5, au rez-de-chaussée, à M. Krebs, ou à M. Ch.-Humbert Jacot, agent d'affaires, rue du Coq-d'Inde.

ON DEMANDE A LOUER.

52. On demande pour Noël, pour un ménage de deux personnes, un petit logement d'une chambre, cuisine et les dépendances nécessaires. S'adr. rue des Greniers, n° 1, 1er étage.

53. On demande à louer, pour Noël ou Pâques, un appartement de 4 à 5 pièces avec dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

54. Pour deux personnes paisibles, on cherche un logis propre, de deux ou trois chambres, cuisine et bûchers, pour de suite ou Noël. S'adr. au bureau de cette feuille.

55. On demande à louer pour de suite ou pour Noël, un petit appartement de 2 à 3 chambres, pour des personnes tranquilles et payant d'avance. S'adr. au bureau d'avis.

56. On demande à louer pour quelques années, à Neuchâtel ou près de la ville, un **appartement de 6 à 8 chambres**, les dépendances nécessaires et terrasse ou jardin. Adresser les offres à W. N., franco, au bureau de cette feuille.

OFFRES DE SERVICES.

57. Une jeune fille honnête et active travailleuse, pourvue de certificats, parlant les deux langues, demande à se placer comme servante. Elle peut entrer de suite. S'adr. à Mme Uhlmann, rue du Château, n° 5, au 1er étage.

58. Un jeune homme intelligent et bien recommandé, âgé de 18 ans, désire se placer comme valet de chambre ; il pourrait entrer de suite ou pour Noël. S'adr., pour renseignements, à Mme Fanny Clemmer, rue des Moulins, n° 20.

59. Une jeune vaudoise bien recommandée, désire trouver une place dès Noël, pour faire un ordinaire. S'adr. chez Mme Perrudet, rue du Seyon, n° 12, au 3me étage.

60. Un jeune homme ayant déjà fait un apprentissage de boucher, désire trouver une place chez un charcutier, ou à défaut, dans une fabrique de liqueurs à Neuchâtel ou dans les environs. S'adr. au restaurant du Lion, rue du Temple-Neuf, n° 4, Neuchâtel.

61. Une cuisinière désire se placer pour Noël dans une bonne maison; elle peut donner de bons certificats. S'adr. au faubourg du Crêt n° 17, au 1er.

62. Un jeune homme de la Suisse allemande, qui parle un peu le français, demande une place de sommelier dans un hôtel ou café de la Suisse français. S'adr. à F.-L. Vouga, à Cortaillod.

63. Une jeune fille brave et honnête, qui s'entend bien à faire la cuisine et à soigner un ménage, cherche une place pour Noël dans une famille, comme cuisinière, ou pour tout faire dans un ménage soigné. S'adr. à Mme Pingeon-Bonhôte, à Colombier.

64. Une jeune orpheline ayant servi deux ans dans une cure, désire trouver une place dans une brave famille, où elle pourrait entrer de suite ; elle sait cuire un simple ordinaire, ainsi que coudre et tricoter. Renseignements au bureau de cette feuille.

65. Une jeune personne bien recommandée désire se placer pour Noël, pour aider dans un ménage bien tenu, soigner un enfant, ou comme seconde femme de chambre. S'adr. chez M. G. de Meuron, rue du Musée, n° 1.

66. Un jeune homme de 22 ans, bien recommandé, cherche une place de valet de chambre pour Noël prochain. Il connaît bien le service d'une maison et sait soigner un jardin. S'adr. au bureau d'avis.

67. Une fille de toute moralité, âgée de 18 ans, connaissant bien les ouvrages manuels et parlant un peu le français, cherche à se placer dans une famille honorable pour s'aider dans le ménage auprès des enfants ; elle se contenterait d'un petit salaire. S'adr. rue de l'Oratoire, n° 5.

68. Une jeune fille allemande, qui vient de faire un bon apprentissage de tailleuse, aimerait se placer chez une bonne maîtresse de la Suisse française pour y apprendre la langue ; en retour de sa pension, elle travaillerait de son état, et si on le désire pourrait en outre vaquer aux soins du ménage. S'adr. rue du Seyon, n° 7, au second.

69. Une cuisinière, connaissant aussi les autres travaux d'un bon ménage, parlant très-bien les deux langues, distinguée sous plusieurs rapports, cherche à se placer pour Noël prochain dans une bonne famille du pays ou de l'étranger. S'ad. à P. Zurcher, à Colombier.

70. On désire placer une femme de chambre allemande, recommandable sous tous les rapports, et parfaitement au fait de son service. Elle parle et entend un peu le français. S'adr. à Mme de Landerset, au Tertre.

71. Une demoiselle allemande pouvant enseigner sa langue par principes, désire une place de première bonne ou de femme de chambre, connaissant bien les ouvrages à l'aiguille. S'adr. à Mme Perrier, à la Tour.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

72. On demande pour entrer de suite une servante robuste et intelligente qui sache tenir un ménage sans être commandée. On exige des certificats de moralité. S'adr. chez Adolphe Lehmann, confiserie, rue de l'Hôpital.

73. Dans une famille bourgeoise, on demande pour Noël une cuisinière bien au courant des travaux d'un ménage, et pouvant produire de bons certificats. S'adr. faubourg du Crêt 17, 1er étage.

74. Une bonne cuisinière trouverait à se placer à la fin du mois. S'adr. rue St-Honoré, n° 5.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

75. Un membre du Cercle des travailleurs invite la personne qui a pris par mégarde son parapluie, dimanche passé, de le lui rapporter au dit cercle.

76. On a perdu ce matin, depuis la gare au faubourg du Crêt, en passant par le palais Rougemont, un **porte-monnaie** contenant 50 fr. en or et quelque monnaie. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter faubourg du Crêt, n° 10, contre récompense.

77. Une chaloupe trouvée près de la Sauge, peut être réclamée, contre les frais du présent avis, au gendarme de cette station.

78. On a perdu le 7 courant, en montant le Petit-Catéchisme, une épingle de châle à pommeau lilas ; la rapporter contre récompense au n° 11, Grand'rue.

79. On a perdu un lorgnon, jeudi soir 8 courant, en ville. Prière de le remettre à Mme Petitpierre-Virchaux, contre récompense.

AVIS DIVERS.

80. On demande un peintre en cadran, pour noms et secondes ; il pourra travailler à la maison ou à l'atelier. S'adr. au bureau d'avis.

CHEMINS DE FER
DE LA

SUISSE-OCCIDENTALE.

Le Comité d'Exploitation a l'honneur d'annoncer au public, qu'à partir de lundi 19 courant, le train n° 122 partant de Neuchâtel pour Yverdon à 7 heures 30 minutes du matin, comprendra une voiture de IIe classe, indépendamment de celle de IIIe classe prévue par l'horaire du service d'hiver.

Le Comité rappelle que cette facilité, qui était subordonnée au concours de MM. les entrepreneurs de l'Exploitation, ne modifie pas cependant le caractère du train 122, qui reste un train de marchandises n'offrant ni la rapidité ni la précision des trains de voyageurs.

Lausanne, le 13 novembre 1866.

Au nom du Comité d'Exploitation,
L'un des directeurs,
PHILIPPIN.

Société des livres religieux.

A l'entrée de l'hiver, le Comité rappelle au public sa bibliothèque composée de plus de 1400 ouvrages, Voyages, Histoires, Biographies, Fictions, Edification, tous les genres y sont représentés. Comme avant son admission chaque ouvrage est l'objet d'un examen scrupuleux, les parents et les maîtres de maison peuvent en parfaite sécurité mettre chacun de ces volumes dans toutes les mains. On peut se procurer **gratuitement** le catalogue de la bibliothèque auprès de l'agent de la Société. Le local est ouvert tous les jours de 10 h. à 4 h., au rez-de-chaussée de la Maison Neuve.

On peut également s'y procurer à très-bas prix des traités allemands pour adultes et des traités français pour adultes et pour enfants.

Fabrique de Régistres

EVOLE N° 7.

Vu l'époque prochaine du Nouvel an, nous prenons la liberté de rappeler à MM. les commerçants, que nous sommes toujours en mesure de fabriquer en très-peu de temps des registres de n'importe quelle réglure, format ou reliure, aux mêmes prix et dans les mêmes conditions de travail et de qualité que les meilleures maisons de Paris.

BOURQUIN-DESCOEUDRES et Ce.

Anzeige.

☞ Die deutsche Grütlisektion Neuenburg, macht anmit bekannt daß sie Sonntag den 18ten dieses, das Vereins Gründungsfest verbunden mit Einweihung der neuen Fahne feiern wird, und ladet deßhalb Freunde und Bekannte auf diese vielversprechende Festlichkeit höflichst ein.

Bankeet-Karten können à Fr. 2»20 und Fest-Zeichen à 30 Cent. bezogen werden; letztere berechtigen zur Theilnahme am Festzug und Eintritt nach dem Bankeet in das Festlokal. Karten und Zeichen können Samstag Abend, von 8 bis 9 Uhr, im Vereinslokal, so wie Sonntag bis Mittag bezogen werden.

Im Namen des Vereins,
Das Fest-Comité.

☛ **Le public est averti que le culte qui a lieu le dimanche soir au Temple du Bas sera annoncé par la cloche dix minutes avant 7 heures.**

☛ **La Bibliothèque publique est ouverte le jeudi de 2 à 4 heures, pour les personnes qui désirent y lire ou y travailler.**

FÊTE DE Ste-BARBE

Les artilleurs et soldats du train, de Neuchâtel, qui désirent prendre part à la fête de Ste-Barbe, à Chaux-de-Fonds, sont priés de se rencontrer au Cercle militaire, lundi 19 novembre, à 8 heures du soir.

Henri PERRUDET, sous-lieutenant.

MUSIQUE.

Pour réaliser le projet de plusieurs amateurs de musique en ville, de former une société privée, le soussigné invite messieurs les musiciens qui voudraient coopérer à la formation d'une dite société (instruments à vent), de bien vouloir se rencontrer lundi 19 courant, à 8 heures du soir, au café Burry, pour nommer un comité.

J. JAUSLIN

Une veuve se recommande pour de l'occupation, soit faire des ménages ou pour soigner des malades. S'adr. chez M. Xavier Krieg, Grand'rue, nº 10, 1er étage.

CHEMINS DE FER
DE LA
SUISSE - OCCIDENTALE.

Tarif pour le service direct entre LA SAXE et LA SUISSE viâ Lindau

Le Comité d'Exploitation des chemins de fer de la Suisse occidentale a l'honneur d'annoncer qu'il a été établi un tarif général et spécial avec réglement et classification pour le transport des marchandises de certaines gares des chemins de fer du royaume de Saxe aux gares de Bex, Couvet, Fribourg, Genève, Lausanne, Morges, Neuchâtel, Romont, Verrières, Vevey, Yverdon et vice-versâ, applicable à partir du 1er novembre 1866.

On peut prendre connaissance de ce tarif dans les gares désignées ci-dessus ainsi qu'auprès du Comité d'Exploitation à Lausanne, qui donnera sur demande tous les renseignements nécessaires.

Lausanne, le 16 novembre 1866.

91 Un **instituteur** allemand désire donner, à des jeunes gens de Boudry ou des environs, des leçons de langue allemande. Les parents qui désirent profiter de cette occasion pour leurs enfants, sont priés de s'adresser à M. Cosandier, instituteur à Boudry.

A la Brasserie VUILLE, samedi 17 et lundi 19 novembre,

GRAND CONCERT NATIONAL
extraordinaire

donné par les chanteurs tyroliens J. Hosp, d'Inspruck; 5 personnes : 2 dames et 3 messieurs. Cette société renommée a eu l'honneur de chanter devant les empereurs d'Autriche et de Russie, la reine d'Angleterre et le sultan. On commencera à 8 heures.

Café de la Poste.

Ce soir et les jours suivants, grand concert vocal et instrumental donné par la société Muller, qui se compose de 4 dames et de 2 messieurs.

CAFÉ ROBERT.

Dimanche 18 novembre, à 7½ heures du soir, **grand concert national** des chanteurs tyroliens Hosp, d'Innsbruck, 5 personnes : 2 dames et 3 messieurs.

☛ Nächsten Dienstag Abends 8 Uhr wird Herr Superintendant Jacoby von Bremen in deutscher Sprache einen Vortrag halten in der Kappelle aux Terreaux, wozu Jedermann freundlich eingeladen wird.

☛ Mme Gacon-Pagan, maîtresse tailleuse a l'honneur d'informer le public ainsi que toute sa clientèle, qu'elle a transporté son domicile au nº 9, rue de l'Hôpital, 2me étage (maison des demoiselles de Pury-Châtelain)

La même prendrait une ou deux jeunes filles en apprentissage.

Demande de place.

Un jeune vétérinaire ayant fait ses études à Berne, Munich et Stuttgart, et qui a passé l'examen à Berne avec succès, désire se placer comme praticien chez un vétérinaire de la Suisse française, ayant beaucoup de pratiques, pour se perfectionner dans son état. Adresser les offres, franco, sous chiffre G. J. à l'expédition de cette feuille.

M. Gacon-Moosmann, Ecluse, nº 14, peut donner la pension et le logement à deux jeunes gens, garçons ou filles, fréquentant le collége ou un pensionnat.

99. Un courrier arrivant de voyage, désire trouver une place avec une famille. Il parle anglais, français, italien et allemand. Adresse: H. L. poste restante, à Boudry.

Agence Générale de Transports
AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT
PH. ROMMEL & Cie, à Bâle.

Départs réguliers de **Bateaux à Vapeur** et **Voiliers de 1re Classe** pour toute **l'Amérique, l'Australie**, etc, etc., par le Havre, Hambourg, Brême, Rotterdam, Anvers, Liverpool, Londres, Southampton, Bordeaux, St-Nazaire.

Cette maison nouvellement établie et très-bien recommandée, est à même par ses relations **directes, sûres**, et **étendues**, d'assurer aux **Passagers Emigrants**, les prix les plus modérés et les meilleurs soins. Pour tous renseignements et contrats, s'adresser (franco) à l'**Agence Commerciale, à Chaux-de-Fonds.**

☛ Le soussigné, domicilié à Auvernier, à la Balla, se propose d'ouvrir une classe dès le 1er décembre prochain, chez lui. Il donnera également des leçons particulières à domicile. En conséquence, il prie les personnes qui voudront lui confier l'instruction de leurs enfants, de venir s'entendre avec lui. De même il se charge de copier ou rédiger toute espèce d'écritures et d'actes sous seing-privé.

Auvernier, 10 novembre 1866

Ch. BORLE

Collége municipal

Les classes de 11 heures destinées aux jeunes apprenties s'ouvriront lundi prochain 19.

Neuchâtel 14 novembre 1866.

LE DIRECTEUR.

103. Il est rappelé aux communiers externes de **Corcelles et Cormondrèche**, que l'assemblée générale du mois de novembre aura lieu le mardi 20 courant, dès 8 ½ heures du matin, dans la salle de commune.

Corcelles, le 10 novembre 1866.

Le secrétaire du Conseil administratif,
V. COLIN-VAUCHER.

104. On demande pour la Russie une institutrice pouvant enseigner le français, l'allemand et la musique. S'adr. à M. le général Bronevsky, faubourg nº 18.

105 Adolphe Elzingre, boulanger, prie instamment les personnes qui lui doivent, de venir régler aussi vite que possible, afin que lui-même à son tour puisse satisfaire ses créanciers.

DANSE PUBLIQUE, dimanche 18 novembre, à l'auberge de Thielle chez M. Niederhauser. Bonne musique, et rafraîchissement de toute espèce.

☛ **Le collége des anciens** informe les membres de la Paroisse, qu'à l'issue des services où les sachets ne sont pas présentés aux portes du temple, les aumônes peuvent en tout temps être déposées dans les troncs qui se trouvent près de chaque porte, et qui sont régulièrement visités.

LE COLLÉGE DES ANCIENS

☛ **Alexandre SEGRETIN**, traiteur, ci-devant au restaurant de Port-roulant et actuellement rue du Seyon, nº 12, café Français, se recommande comme cuisinier, et entreprend la commande pour la ville. — Au dit café, restaurant à la carte. Volaille de la Bresse et Mont-Dore.

Les jeudis, civet de lièvre, et les samedis, des tripes.

Benj. Ullmann prie les personnes qui lui doivent de venir le solder d'ici au 15 courant.

ETAT CIVIL DE NEUCHATEL.

PROMESSES DE MARIAGES.

Gabriel Girardet, conducteur de postes, vaudois, et Julie Fayet, vaudoise; les deux dom. à Neuchâtel.

Antoine-Edouard Kaeser, horloger, fribourgeois, et Marie-Bertha Junod, horlogère; tous deux demeurant à Neuchâtel.

Léo Strittmatter, cordonnier, badois, et Henriette-Anna-Maria Muller, marchande, les deux demeurant à Neuchâtel.

Henri-Louis Jeanneret, commis-négociant, du Locle, et Anne-Marie-Henriette Larsche, institutrice; les deux dom. à Neuchâtel.

Antoine Ortlieb, ferblantier, badois, dom. à Neuchâtel, et Sophie-Mélanie Graf, bernoise; dom. à Uetendorf.

Frédéric-Louis Béguin, boucher, de Rochefort, dom. à Neuchâtel, et Anna-Barbara Merki, zurichoise.

NAISSANCES.

Le 3 novembre. Julien-Augustin, à Frédéric Breguet, et à Hélène née Perry, de Coffrane.

9. Emmanuel-Henri, à Alfred-Henri Perregaux et à Adèle-Sophie née Hoffer, de Boudevilliers.

9. Emma, à Pierre Graf et à Véréna née Graber, bernois.

11. Louisa-Fanny, à Charles-François Breithaupt et à Louise-Henriette née Pelet, de Wavre.

12. George-Alcide, à Alice Amé-Droz et à Elise-Amanda née Droz, du Locle.

13. Arnold, à Conrad Lobhauer et à Laura née Röthlisberger, zurichois.

13. Paul-Ernest, à Charles-Emile Schinz et à Nathalie-Ida-Henriette née Diethelm, de Neuchâtel.

Décès.

Le 15. Gustave-François Hammer, 30 ans, 11 mois, 17 jours, charpentier, époux de Anna-Marie née Niclaus, de Neuchâtel.

15. Elisabeth née Meister, 46 ans, 9 mois, 15 jours, marchande, veuve de Johannes Hirsbrunner, bernois.

15. Lucie née Matthey-Claudet, 39 ans, 9 mois, 10 jours, épouse de Charles-Guillaume Perrenoud, de la Sagne.

ETAT CIVIL DE CORTAILLOD.

PROMESSES DE MARIAGE

Charles-Henri Lecoultre, horloger, vaudois, et Marie-Marguerite Rossier, tailleuse; les deux domiciliés à Cortaillod.

Samuel-Auguste Salquin, jardinier, de Chézard et St-Martin, et Caroline-Rose Morel, cuisinière; les deux domiciliés à Cortaillod.

Alfred-Ami Pochon, cabaretier, de Cortaillod, et Elise Duvoisin; les deux domiciliés à Grandson.

NAISSANCES

7 oct. Albert-Oscar, à Albert-Auguste Sourlier et à Marie-Madelaine née Blum, bernois.

10. Charles-Albert, à Henri-Constant-Philippe Simond et à Marie-Sophie née Hemmerling, vaudois.

17. Arnold-Henri, à Jean-Henri Bornand et à Sophie-Françoise née Vouga, vaudois.

24. Gustave-Ernest, à Henri-Constant Henry et à Rose-Cécile née Bindith, de Cortaillod.

Décès.

11 oct. Louis Vouga, 45 ans, 2 mois, 14 jours, laboureur, époux de Marianne-Elise née Nicole, de Cortaillod.

25. Jämes-Abram-Henri Maret, 40 ans, 9 m., 8 j, époux de Augustine née Rognon, de Gorgier.

31. Isaac-David, 5 mois, 15 jours, fils de David-Louis Richard et de Louise-Cécile née Ramel, vaudois.

ÉTAT CIVIL DE LA PAROISSE DE ST-AUBIN.

Mariages civils.

Albert Pfähler, pharmacien, à Soleure, et Anne-Louise-Victoire-Caroline Mœhrlen, de la Côte-aux-Fées, demeurant à St-Aubin.

Oscar-Eugène Lambert, de Gorgier, demeurant à Chez-le-Bart, et Marie-Hélène Braillard, de Gorgier.

Charles-Henri Jacot, de Gorgier, demeur. à Bellevue, et Marianne Gilliand, de Combremont, domiciliée à Châtillon.

Louis Millet, de Frésens et Vernéaz, demeurant à Gorgier, et Sophie-Julie Bourquin, de Gorgier et y demeurant.

Naissances.

10 oct. Jules-Auguste, à Louis-Gustave Lambert et à Lucie née Löwer, habitant St-Aubin.

12. Marie, à Charles-Henri Nussbaum, de Wyl et à Marie-Julie née Porret, habitant aux Prises-de Montalchez.

19. Edouard, à Edouard Girard, de Provence, et à Elisabeth née Freitag, habitant Gorgier.

19. Emile-Albert, à Emmanuel-Frédéric-Daniel Schwab, d'Obervil, et à Louise-Madeleine née Troillet, habitant à Chez-le-Bart.

23. Anne-Marie, à Frédéric-Guillaume Braillard, de Gorgier, et à Elise-Augustine née Jacot, habitant Gorgier.

26. Emma, à François-Louis Chapuis, de Lutry, et à Elise née Girard, habitant Vaumarcus.

Décès.

12 oct. Paul-Louis Robert, 1 mois, du Locle, habitant aux Prises-de-Montalchez.

13. Jules-Auguste, 3 jours, fils de Louis-Gustave Lambert et de Lucie née Löwer, dem. à St-Aubin.

Chronique et faits divers.

— Quatre maisons ont de nouveau brûlé à Sonvilliers, village du Jura bernois déjà visité par l'incendie il n'y a pas fort longtemps.

— Plusieurs crimes viennent d'émotionner coup sur coup les populations argoviennes. A Wettingen, une pintière a fait boire deux petits verres de schaps à un garçon de six ans, qui est mort le lendemain; ailleurs, un père à l'humeur querelleuse a tué d'un coup de fusil son fils âgé de 23 ans; enfin l'on a trouvé dans une forêt le cadavre d'un juif tout criblé de blessures.

— Le conseil de ville de Lucerne a vendu à deux particuliers de cette ville, pour la somme de 120,000 fr., un terrain destiné à recevoir un hôtel qui surpassera tout ce qui existe d'analogue en Suisse. Les propriétaires du *Schweizerhof* en offraient cependant 140,000 francs.

— Dans plusieurs communes du canton des Grisons, les fonctions de guet de nuit sont confiées à des femmes. Ce système a du bon, car on s'accorde à rendre aux titulaires le témoignage d'être plus vigilantes que ne le sont la plupart du temps les hommes, et surtout de faire observer beaucoup plus strictement la police des auberges.

Nouvelles.

Amérique. — Le *Times* de New-York a reçu de Washington la dépêche suivante, à laquelle le caractère semi-officiel de ce journal donne une véritable importance :

« Le gouvernement français a demandé un délai de deux ou trois mois, soit jusqu'au 1 janvier, pour rappeler du Mexique la première partie de ses troupes, en promettant que si ce délai lui est accordé il retirera en même temps les autres détachements et accomplira l'évacuation presque d'un seul coup. Notre gouvernement n'a pas consenti à cette demande; il insiste pour que l'évacuation commence immédiatement et s'opère aussi promptement que possible. On s'attend à ce que le corps entier des troupes françaises quitte le territoire du Mexique d'ici à trois mois. »

France. — Le départ pour l'Italie du général Fleury dont on a beaucoup parlé, a eu lieu décidément le 15. Le général Fleury se rend à Florence, assure-t-on, pour féliciter le roi au sujet de la Vénétie et pour s'entretenir avec le gouvernement italien de l'exécution prochaine de la convention du 15 septembre; la mission du général est toutefois tenue si secrète qu'il serait difficile de dire exactement encore le but de ce voyage.

Prusse. — Le 12, le ministre des finances a présenté à la chambre des députés le budget pour 1867. Le gouvernement n'use pas encore de la faculté qui lui a été accordée de recourir à un emprunt. Les recettes de 1866 s'élèvent à 168,804,000 thalers, en tenant compte d'un excédant des contributions de guerre de 4,600,000 thalers. Les recettes dépassent donc de 7,210,000 thalers les évalutions; 2,400,000 thalers doivent être employés à l'amélioration du traitement des employés, à des dotations pour les instituteurs, et à une augmentation de la solde pour les soldats.

Allemagne. — Le roi de Saxe paraît s'être complètement résigné à son rôle de vassal du roi de Prusse : il vient de décider la suppression de toutes les légations de Saxe à l'étranger. Le roi Jean était représenté à Paris, depuis de longues années, par le comte de Seebach.

Genève. — A la suite de l'enquête ouverte sur les événements de dimanche dernier, le Conseil d'Etat a destitué de ses fonctions l'huissier du Juge d'instruction, nommé Portier, qui a pris une part active aux troubles du bâtiment électoral.

Vaud. — Le musée cantonal va s'enrichir de la précieuse collection d'antiquités que possédait M. le professeur Troyon, lequel en a fait don à l'Etat par testament.

Neuchâtel.

Théâtre. — Nous ne saurions nous dispenser de dire quelques mots des deux dernières représentations que nous a offertes M. Heuberger.

Dans la première, *Millionnaire et paysan*, M. le directeur s'est révélé en comédien achevé; cette pièce est d'ailleurs charmante, et mériterait certes les honneurs de la traduction française.

Hier *Joseph*, de Méhul. Cette vieille musique est toujours fraîche et jeune, et ces mélodies si douces et si tendres vont droit au cœur. Que d'émotions cet opéra-oratorio a dû soulever dans la salle, chez ceux qui se souviennent, comme chez ceux qui espèrent !

Tous nos éloges à Mme Titzenthaler dans le rôle de Benjamin, et à M. Bœnecke dans le rôle de Joseph. M. Bœnecke est un ténor de talent et un artiste consciencieux.

M. Baumhauer, qui avait pris par dévouement une partie hors sa voix, s'en est acquitté à la satisfaction générale.

Les chœurs et l'orchestre ont, comme d'habitude, très bien marché.

Prochainement la *Flûte enchantée* et *Zampa*.

**

M. LEVIER-GREIFF,
CHIRURGIEN-DENTISTE

grand quai, place du Lac, nº 1, à GENÈVE, fait savoir à l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'il vient d'arriver en cette ville pour y exercer son art pendant 8 jours. Il est visible dès 8 heures du matin à **l'hôtel des Alpes.**

SUPPLÉMENT

au nº 92, (17 novembre 1866)

DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Suite des objets à vendre.

CHAMPAGNE

Un dépôt des vins mousseux de Louis Mauler, à Môtiers-Travers, se trouve à la librairie Kissling, à Neuchâtel.

Maux de dents

La liqueur dentifrice de J.-L.-F. Girard fait cesser à l'instant même la plus vive douleur; elle arrête la carie, raffermit les gencives, et, par un emploi journalier, elle préserve les dents de toute maladie.

Dépôt à Neuchâtel chez M. Ch. Lichtenhahn.

Poudre de rubis.

Incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir les métaux et autres objets; le flacon, 1 fr.

A Neuchâtel, chez M. I.-J. Kissling, libraire, et à Couvet, chez M. Eberhard, quincailler.

Thé suisse

de Ch. BERTHOLET fils, pharmacien,
à Grandson.

Ce thé pectoral, adoucissant et légèrement tonique, s'emploie avec beaucoup de succès dans la guérison des rhumes, catarrhes et affections de poitrine. Il est d'un goût très-agréable et remplace avec avantage le thé de Chine et le café. Dépôts: à Neuchâtel, chez M. Baillet, pharmacien; à Colombier, pharmacie Chable.

RHUMATISMES — GOUTTE.

L'Ouate chimique anti-rhumatismale du **Dr Pattison,** soulage instantanément et guérit radicalement la goutte, les rhumatismes de toute sorte, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge. En rouleaux à 1 fr. et à 60 c. chez MM. Wollichard rue de Flandres, 2 et Grandpierre rue du Seyon.

Magasin de literie, sous le Trésor, rue des Halles, vis-à-vis de la pharmacie Jordan.

A vendre, des meubles neufs, des canapés, bois-de-lit, tables rondes, commodes, tables de nuit, tables d'ouvrage, quelques bois-de-lit d'occasion avec paillasse à ressorts, bien conservés, le tout à des prix raisonnables. On échange aussi des meubles neufs contre des vieux. En même temps on se recommande pour tous les autres articles de literie, des plumes, coton de duvet, crin, etc., etc.

☞ A vendre chez **Auguste Cottier,** horticulteur à Missy près Payerne, environ 500 poiriers pour pyramides et espaliers, 100 ormeaux pour avenue, ainsi que différents arbres fruitiers à un prix raisonnable. Pour une certaine quantité il les rendra à Portalban.

Au Panier-Fleuri.

Reçu un nouveau et grand choix de jolis **paniers** et autres articles à garnir pour le nouvel-an, différents **jouets** pour enfants. **Plumes** et **fleurs** fines, pour chapeaux et coiffures. Toujours un grand assortiment de **fleurs mortuaires**, et le dépôt de M. Perdrizat pour les vases de fleurs et les **bouquets**

Au même magasin, une **liquidation de chaussures**, à des prix très-avantageux.

Fabrique de poudre d'os,

A FIEZ PRÈS GRANDSON.

Cet établissement offre à MM. les agriculteurs et vignerons de la poudre d'os pure, de trois qualités différentes, dans les prix de 9, 10 et 12 francs le quintal, rendue franco à la gare de Grandson. Un échantillon de cette poudre d'os a été exposé et primé au concours de Colombier. S'ad. à A. Gilliard-Dufour, à Fiez

☞ Ch z S' Fornachon, boulanger, Grand'-rue, nº 2, du beau **griès de Berne**, à 32 centimes la livre.

MAGASIN QUINCHE.

Sardines à l'huile.
Anchoix au sel.
Figues en tambour.
dito en boîtes de 5 livres.
Pruneaux de Bordeaux.
dito impériaux.
Noisettes.
Amandes.
Raisins de Malaga.
dito de Smyrne.
dito de Corinthe.
dito sultan sans grains.
Moutarde de Dijon.
dito de Bordeaux.
dito de Maille.
dito de Dusseldorf.
dito anglaise en poudre.
Petits pois verts.
Champignons.
Saucissons de Lyon.

Farineux Groult.
Pastilles Rosière.
Beurre fondu, première qualité.
Pois grués et entiers.
Lentilles et haricots.
Bougies suisses et françaises
Chandelles de Zurich et du pays.
Vermouth de Turin.
Eau de cerise de la **Béroche** et autres.
Rhum Jamaïque véritable.
Eau-de-vie de Languedoc vieille.
Macaronis de Naples et du pays.
Vermicelles et pastillages de Gênes.
Harengs.
Les fromages de la Sagne arriveront sous peu.
Les châtaignes à la fin du mois.

Bel assortiment de café et généralement tous les articles d'épicerie.

Toujours de l'eau de Selters naturelle.

Morilles à fr. 10 la livre.

SUCCURSALE DE LA VILLE DE PARIS

Sous l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

Le tenancier de ce magasin est chargé de vendre un choix immense de vêtements confectionnés

pour hommes et enfants,

tels que pardessus, jaquettes, vestons, pantalons, gilets, grand assortiment de robes de chambre,

Vêtements pour catéchumènes.

En visitant ce magasin, le public se convaincra que ses marchandises sont à des prix plus avantageux que partout ailleurs.

JAQ. MOURAIRE

RUE DE L'ANCIEN HOTEL-DE-VILLE

Maison Bouvier, à côté du magasin de Mme Marie Jeanfavre.

A l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général, que son magasin est complètement pourvu en grand choix de parapluies en soie nouveauté en tous genres, parapluies en étoffe dite alpaca, soieries en tous genres pour recouvrages de parapluies, un joli choix nouvellement reçu de tapis de plancher à l'aune en pure laine, dessin riche; tapis Bruxelles et autres à l'aune, tapis tout prêt à poser, feutre et autres, grand choix de tapis grands foyers et descentes de lit de toute grandeur, tapis de table, pour table ronde et table ovale. Grand assortiment de couvertures en laine blanche et rouge, couvertures en laine grise pour lits de domestiques, couvertures de voyage en tous genres. Caleçons en laine et en coton pour messieurs et pour dames, gilets en laine et en coton, et gilets en flanelle; jupons en laine, en blanc et en couleurs; sacs de visite et de voyage. Nouvellement reçu: ganterie de Paris et de Grenoble. Toujours de la jolie soie noire pour robes.

JULES NORDMANN,

Place du Marché, quittera Neuchâtel à Noël prochain.

Jusqu'à cette époque, il vendra à grand rabais tous les articles de son magasin, qui consistent en draperie, toilerie, tissus en tous genres pour robes, soieries, confections pour dames, châles, flanelles blanches et couleur.

Peluche, depuis fr. 2»50 l'aune, tartan milaine, depuis fr. 1»25.

Mantelets confectionnés depuis fr. 4»— Jupons à bords, depuis fr. 4»50.

Au magasin de fer

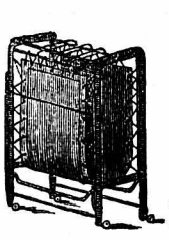

D. PRINCE

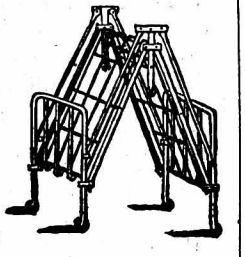

ASSORTIMENT COMPLET

LITS EN FER

ET

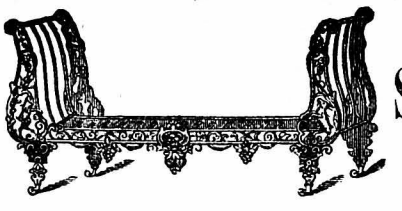

Sommiers

ELASTIQUES

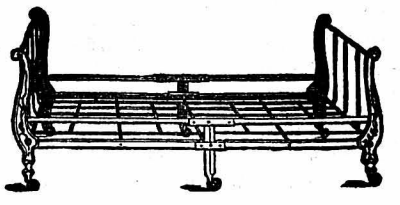

LE VÉRITABLE

Messager boiteux de Neuchâtel

a paru et est en vente chez Ch Lichtenhahn, éditeur, ainsi que dans toutes les librairies de la ville. Composé de notices historiques sur les faits qui intéressent notre canton et les hommes distingués qu'il a perdus, contenant en outre un joli choix d'anecdotes, cet almanach, éminemment neuchâtelois, est bien fait pour plaire à tous ses lecteurs.

Sommaire des articles du *Messager boiteux* de 1867.

Chronique des principaux événements survenus dans le canton, du 1 septembre 1865 au 31 août 1866. — Articles nécrologiques sur Jean-Frédéric Morthier, — Louis-Eugène Borel, — Jean-François-Daniel Andrié. — Incendie du village de Travers, avec deux planches. — L'exposition nationale en faveur des incendiés de Travers. — Le câble transatlantique. — Le zouave. — Anecdotes, etc., etc.

Librairie générale

de J. SANDOZ.

Les colons de la vallée de Joux, par Lucien Reymond; 1 vol. in-18, fr. 2»25

La personne de Jésus-Christ le miracle de l'histoire, suivi d'une réfutation de fausses théories à ce sujet, et d'un recueil de témoignages des incrédules, par le prof Ph. Schaff, Dr en théol. Trad. de l'allem. par M. Sardinoux; 1 vol. 8º (Toulouse), fr. 1»50

Déductions rationnelles, ou études cosmologiques, physiologiques et psychologiques, par L. Oscar, 1 vol. 8º, fr. 5

De la température du corps dans les maladies et en particulier dans la fièvre typhoïde, par le Dr A. Ladé, avec 7 planch., 1 v. 8º, fr. 3

Le thermomètre au lit du malade. Recherches physiologiques et pathologiques de la température de l'homme, par le Dr Paul Ladame, avec 1 planche; broch. 8º, fr. 1»50

Diätetik für Brustleidende, von Dr J. Seiler; 1 vol. 8º, fr. 3

David der König von Israel. Ein biblisches Lebensbild, von Dr Fr.-Wilh. Krummacher; 1 vol. 8º, fr. 5»60

Illustrirtes Handbuch der kaufm. **Buchhaltung, Correspondenz u. Rechenkunst,** sowie Anleitung zur Anfertigung aller anderen schriftlichen kaufmännischen Arbeiten, v. Harckordt. Erste Lieferung, 85 c.

VITUS MATTÉS rue St-Honoré, 14, prévient sa clientèle et l'honorable public, que les envois de gibier ont commencé: chevreuils, lièvres, etc. Il sera comme l'année dernière assorti de marchandises de choix. Le même offre à vendre un fourneau en fer-blanc (dit tambour), et un petit fourneau en fer, garni intérieurement, avec ses tuyaux.

FECONDINE

ENGRAIS NATUREL & CONCENTRÉ

DE LA FABRIQUE DE

WICKY et CASTELLA

A FRIBOURG.

Médaille de bronze au Concours agricole de 1866, à Genève.

EMPLOI: Pour une fumure ordinaire. de 4 à 6 quintaux par pose de pré ou de champ, et 2 à 3 onces par cep de vigne.

Succès prouvé et garanti.

La Fécondine se vend au comptant, 10 fr. le quintal, pris à Fribourg, emballage gratis, chez M J.-E. Wicky, rue de Lausanne, 142,

A 11 francs le quintal chez :

MM. Esseiva, à l'hôtel de ville, à Bulle; C. Valloton, à la Ruche, à Payerne; B. Meyer, rue St-François, à Lausanne; Grau-Droz, au Paon, à Avenches; E. Chattoney, à Morat; **L.-F. LAMBELET, à Neuchâtel**; Jules Montandon, à la Chaux-de-Fonds.

Les emballages portent tous la marque de fabrique de Wicky et Castella.

Chez M. Jean-Baptiste Koch, rue des Halles et du Seyon, reçu chaufferettes portatives pour le voyage et les appartements, se chauffant au moyen d'une substance chimique, dont une seule tablette peut chauffer pendant une journée entière; cette substance ne produit ni odeur ni fumée, et n'est aucunement nuisible à la santé. Chez le même, réchauds pour la table, se chauffant de la même manière.

☞ A vendre, de **jeunes dindons,** de l'année courante. S'adr. à Samuel Feissly, à Grand-Verger, près Colombier.

ORFÈVRERIE RUOLZ

A PRIX MODIQUE ET QUALITÉ GARANTIE.

Couverts premier titre 72 grammes d'argent déposé sur métal blanc, fr. 65 la douzaine.

Couverts 2me titre 50 grammes d'argent déposé sur métal blanc, fr. 54 la douzaine.

Couverts 2me titre 50 grammes d'argent déposé sur métal ordinaire, fr. 48 la douzaine.

Couverts argenté plus légèrement déposé sur métal ordinaire fr. 24 la douzaine.

Couverts à dessert, couteaux de table, à dessert et à fruits, cuillères à café, à verre d'eau, à œuf, à soda, à punch, à ragout et à louche. Fontaines à thé, théières, cafétières, crémiers, chocolatiers, sucriers, plateaux, plats, réchauds ronds et ovales, soupières, corbeilles à pain huiliers, ménagères, bouts de table, liens de serviette, timbales, manches à gigot, passoires, pelles à tarte et à poisson, bols à punch, beurriers, raviers, compotiers, chandeliers et candélabres, etc., etc., et quantité d'autres objets Le tout parfaitement soigné. Grand choix de pendules et de réveils, depuis fr. 14 jusqu'à fr. 600.

Dépôt de coffre forts garantis contre l'incendie, de M. Haffner, à prix de fabrique.

Chez **U. Borel-Petitpierre, à Berne.**

☞ On offre à vendre un tas de **cendres coulées,** d'environ 40 chars, à un prix raisonnable S'adr. à L. Virchaux-Gross, à St-Blaise.

IVA

Liqueur aromatique de l'Engadine

Par ses vertus extraordinaires

surnommée

LA PROVIDENCE DU FOYER

Se trouve toujours à Neuchâtel au dépôt principal: rue du Seyon, n° 2.

Les personnes âgées, faibles ou souffrantes, et en général tous les amateurs chaque jour plus nombreux de cette liqueur si bienfaisante, seront heureux d'apprendre qu'afin d'en favoriser la vente, des dépôts secondaires ont été établis chez M. Grandpierre, épicier, vis-à-vis de la poste. M Gacond, épicier, rue du Seyon, et M Nicolet, à la grande brasserie Vuille.

LIQUIDATION

DE LA

FABRIQUE DE CIGARES

de A. THIÉBAUD, faub. de l'Hôpital, 35

GRAND RABAIS.

Cigares fins Havane purs, depuis fr. 85 à fr. 170 le mille.

Cigares Brésil, Ambalema et Havane, de 35 à 70 francs le mille.

Changement de local

Chez Wurmser, rue des Halles vis-à-vis de M. Wodey-Suchard, on vendra dès ce jour, à 15 pour 0/0 au dessous des prix actuels, toutes les marchandises de ce magasin savoir: Robes haute nouveauté, robes ordinaires depuis fr. 8 la robe de 8 aunes, jupons à dispositions à fr. 6»50, ainsi qu'à la pièce, flanelles blanches et couleurs, peluches, confections pour dames, foulards, fichus soie depuis 75 c. écharpes, cravates pour dames et messieurs, crêpes de Chine à fr. 3»50, toiles de fil et de coton, depuis 80 c. l'aune, corsets à fr 2»50, châles tapis, châles tout laine depuis fr 6, mouchoirs de poche blancs et en couleur, blouses à fr 5»50, spencers, chemises blanches depuis fr 3«50, chemises flanelle de fr. 9, plus un grand choix de plumes depuis fr. 1 la livre, coton, etc

Pour les communions, une quantité de tricots et draps à des prix exceptionnellement avantageux.

NOTA A remettre au plus vite le dit magasin.

EPICERIE MARIE JEANFAVRE.

Pruneaux Impériaux de Bordeaux.
» de Bâle.
Raisin Malaga surchoix. — Sultan. — Corinthe. — Smyrne.
Brignolles.
Cerises.
Figues de Smyrne.
» de Cozenza.
Amandes princesses.
» de Provence.
Noisettes de Piémont.
Citrons et citronnat.
Truffes et morilles.
Conserves à l'huile.
Anchoix.
» sans arêtes.
» olives.
Sardines.
Conserves au vinaigre.
Cornichons.
Câpres.
Oignons
Variantes.
Anchoix et olives au sel.
Pastilles.
Moutarde de Bordeaux.
» de Grey.
» Anglaise en poudre.
Farineux de Groult.
Tapioca.
Sagou.
Riz julienne.
Fleur de riz.
Crême de riz.
Farine de pois.
» de lentilles.
» de haricots.
» de châtaignes.
Fécule de pommes de terre.
Grosse Julienne.
Bougies françaises.
Pois nouveaux.
Harengs.
Macaronis fins et ordinaires.
Chocolats et cacao de Lausanne

Pâtes pectorales de Stollwerck, qui à cause des excellents résultats qu'elles produisent, ont obtenu des médailles de prix à plusieurs expositions; examinées et recommandées par des autorités médicales de presque tous les pays, sont en vente à 60 c. le paquet, à **Neuchâtel,** au magasin **Borel-Wittnauer.**

TOUX. MALADIES DE POITRINE.

PECTORINES DU Dr J.-J. HOHL

Médecin bréveté à Heiden, Canton d'Appenzell.

La **force mineure** est particulièrement efficace contre la **toux, l'enrouement** et les **catarrhes;** la **force majeure** produit les effets les plus heureux et les plus surprenants contre **l'asthme,** les **affections pulmonaires** et les symptômes de la phthisie, etc., comme le prouvent de nombreux certificats et lettres de remercîments.

Les *seules véritables* en boîtes de fr. 1 — et fr. 1»50, accompagnées de prospectus et certificats, se trouvent en **dépôt** dans la pharmacie MATTHIEU, à Neuchâtel.

☞ Les amateurs de reproductions photographiques de **tableaux des galeries** de Berlin, ainsi que les portraits des Japonais qui ont visité l'Europe en 1863, peuvent s'en procurer chez H. Douillot, qui est chargé de les vendre à prix réduits.

BON LAIT à vendre chez Mme d'Ivernois, à Bellevaux.

☞ **Reçu** un nouvel envoi de **CHAMPAGNE FRANÇAIS**, à fr. 4 la bouteille, par telle quantité désirée. S'adr. boulangerie Grand'rue, n° 2, à Neuchâtel.

ODONTINE DE FLEURIER,

75 centimes la boîte. Dépôt chez Mlle Elisabeth Blum, maison neuve 1, à Neuchâtel; en son absence, s'adresser à Mad Clerc-Leuba; même maison.

AVIS IMPORTANT.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention du public, les spécialités hygiéniques récemment inventées et reconnues efficaces de **Bergmann** et **Cᵉ**, pharmaciens, à **Paris, boulevard Magenta, 70, et à Rochlitz, en Saxe:**

ICEPOMADE pour fortifier et friser les cheveux. — Le flacon, 1 fr., 1 fr. 50 et 2 fr.

SAVON COSMÉTIQUE AU GOUDRON contre toutes les impuretés de la peau. — Le paquet, 1 fr.

OUATE ANTIRHUMATISMALE d'un effet surprenant dans les maladies rhumatiques. — Le paquet, 2 et 1 fr.

TEINTURE POUR LA BARBE, remède infaillible pour faire pousser une forte barbe, même chez l'adolescent — Le flacon, 3 et 5 fr.

LAINE DENTIFRICE (brev. s. g. d. g), calmant instantanément toute espèce de mal de dents. — Le paquet, 1 fr.

Dépôt principal, chez J. MATTHEY, pharmacien, à Neuchâtel

☞ D'occasion, deux **tables à coulisses,** à 18 personnes, pendule et candélabres, rue du Seyon 12, au 1er.

☞ A vendre, faute d'emploi, plusieurs cadres avec leurs claies, pour éducation de vers à soie. S'adr. à M. de Rougemont, du Tertre.

OCCASION UNIQUE.

Chez Joseph MOULLET, épicier, rue des Terreaux, n° 5, encore une quarantaine de bouteilles de vin de Bordeaux, St-Emilion vieux, garanti pur, à fr. 2 la bouteille, verre perdu, et 60 à 70 litres cognac vieux à fr. 1»20, verre perdu et à fr. 1 en rendant le verre. Chez le même, pruneaux d'Arau à 45 cent. la livre, cerises sèches à 40 c. la livre. Bougies 1re qualité, à un prix très-bas; huile d'olive fine, plus un beau choix de cafés depuis 80 c. et en sus Saindoux du pays et beurre fondu. Balais en paille de riz à 70 cent. la pièce.

☞ A vendre une **vache**, à choisir sur trois fraîches, et une paire de bœufs de 4½ ans. S'adr. à F. Benoît, à Vaudijon, près Colombier.

☞ A vendre chez S. Holtz, rue des Moulins 39, cinq à six grandes caisses à emballage, On achèterait quelques vases ovales, de la contenance de 200 à 800 pots.

AVIS

aux personnes atteintes de hernies,

(EFFORTS.)

Nouveaux bandages anatomiques qui, sans gêne, ferment hermétiquement les hernies (efforts) et amènent naturellement la guérison radicale en peu de temps.

Nombreuses preuves de guérison sur des sujets de tout âge, à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

Il n'existe aucune difformité herniaire, tant ancienne et volumineuse soit-elle, qu'on ne garantisse de contenir d'abord et de faire disparaître ensuite, quels que soient les travaux journaliers du malade.

Onze médailles en or, 9 brevets ont été décernés à Paris à l'inventeur, M. Helvig, qui sera le 22 et 23 novembre seulement à l'hôtel des Alpes, à Neuchâtel.

☞ A vendre, environ 600 pieds fumier de vache. S'adr. à Léopold Nofaier, charcutier, Grand'rue n° 14.

Avis aux horlogers.

Benj. Ullmann offre à vendre à très-bon compte un burin fixe, trois établis et des petites balances dites grabhorn. Plus, les outils d'un repasseur et remonteur.

Librairie Kissling

Les Alpes suisses, par E. Rambert, fr. 3»50,

Secours pour l'étude de la prophétie, par Newton, fr. 4.

Almanach de Berne et Vevey.

LIQUIDATION RÉELLE

pour cause de départ.

Benj Ullmann, continue à vendre de gré à gré et toujours au prix **de l'inventaire des mises** qui est de 10 % au-dessous des prix des fabriques, toutes les marchandises restant à **liquider** dans son magasin, rue du Seyon, n° 12, à côté du café français.

Aperçu des prix de certains articles.

Tartan et mi-laine pour robes chaudes, l'aune à fr. 1»60 et 1»75.

Flanelle de santé et pour chemises, fr. 2»50

Drap Pilote bleu foncé pour par-dessus, valant 16 fr., à 10 fr.

Drap noir et satin noir pour catéchumènes.

Drap de Berne et côtelé gris, fr. 7, 9 et 12.

Drap velours, pour confections pour dames, fr. 6.

Mérinos français, l'aune de large, fr. 3.

Taffetas noir tout cuit, ¾ de large, fr. 6»50.

Châles longs, très-chauds, fr. 14.

Idem damier noir et blanc, fr. 20 et 26.

4 châles tapis long, valant fr. 130, à 75.

Tapis de table, valant fr. 14, à 8»50.

Chemises très-fortes, fr. 3»50.

Toile de coton et toile en fil pour chemises, à 90 cent. et fr. 1»40.

Toile pour draps de lit, une seule largeur, l'aune, fr. 2»50.

Nappages, serviettes, linge de toilette et essuie-mains, à très bas prix.

Une pièce tapis de salon, valant l'aune, fr. 3 à fr. 1»60.

Des robes mouhairs et barége double pour robes d'été, les 10 aunes pour fr. 12.

Moiré noir et rouge pour jupons, l'aune à fr. 2.

☞ A l'atelier de menuiserie de Ch.-H. Stæmpfli, de jolies **commodes** en noyer poli; le même se recommande toujours pour tous les ouvrages de menuiserie et ébénisterie. De rencontre, un joli **bateau;** vu la saison avancée, il serait laissé à bon compte. Faubourg de l'Hôpital, n° 54.

AVIS AU PUBLIC.

M. Bochard met en vente dès ce jour des robes pour la saison, fr. 6»50, flanelle santé, fr. 2»25; du drap à fr. 5 et 6»50, des jupons disposition à fr. 7»50, de la toile 3/4 à fr. 1»30 l'aune, de la futaine imprimée à fr. 1»30, des corsets tout doublés, fr. 2»25, mouchoirs de poche en fil blanc, à fr. 6»50 la douzaine. Toile de coton pour chemises à 90 centimes, du mérinos français à fr. 2»50 l'aune, des mouchoirs de poche fil couleur pour hommes, à fr. 10»50 la douzaine, un solde de tartan à 90 centimes, des indiennes pour meubles à fr. 1»10 l'aune, de la flanelle rouge à fr. 3, pure laine, fortes milaines à fr. 1»80, mousseline pour rideaux, 70 cent. l'aune, tubes à fr. 2»50, couvertures de lit à fr. 4»50, des blouses fil à fr. 5»50, des chemises fil, à fr. 4«50. Chez Bochard, rue des Halles, sous le Trésor, à côté des dames Borel, modistes.

☞ A vendre de gré à gré, faute d'emploi, dans la maison n° 9 à l'Evole, plusieurs lits complets, matelas à ressorts, matelas en bon crin, un petit pupitre, une armoire, une machine à repasser, un étau, plusieurs cages, et batterie de cuisine.

LA FLORIDA

ESSENCE EXOTIQUE SANS ODEUR,

pour enlever les taches de graisse sur étoffes de toute nature.

Ce nouveau liquide possède à un degré bien supérieur à la benzine la vertu de dissoudre les corps gras, qu'ils proviennent d'huile, beurre, suif, bougie, cambouis, goudron. **La Florida** est sans odeur, ou pour mieux dire n'a qu'une légère odeur bitumineuse disparaissant dans l'espace d'une minute et ne laissant plus qu'un parfum de violette ou de citron. Comme elle ne porte aucune atteinte aux couleurs, on peut l'employer avec toute sécurité sur le drap, la soie, les rubans, les gants, etc

Se trouve au magasin de **Ch. Lichtenhahn**, qui en a seul le dépôt.